

BILAN ANNUEL 2024

Tribunal administratif de Montreuil



Isabelle DELY
Présidente du tribunal
administratif de Montreuil



Seine-Saint-
Denis



Effectifs de la juridiction :

125

personnes dont :

52

magistrates
et magistrats

73

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

Le tribunal a atteint en 2024 un pic historique de 17 827 recours soit une hausse de plus de 20 % par rapport à l'année 2023. La mobilisation des magistrates et magistrats et du greffe a permis une augmentation similaire du nombre de jugements, et même une baisse des affaires de plus de deux ans qui représentent désormais moins de 7 % des dossiers anciens.

Plus de la moitié de ces recours relèvent du contentieux du droit des étrangers, reflétant les difficultés des services préfectoraux à traiter les nombreuses demandes de titres de séjour, propres à la Seine-Saint-Denis et entraînant, en parallèle, une augmentation des recours en référé. Le contentieux social, principalement lié aux difficultés de logement dans le département, représente 20 % des affaires enregistrées.

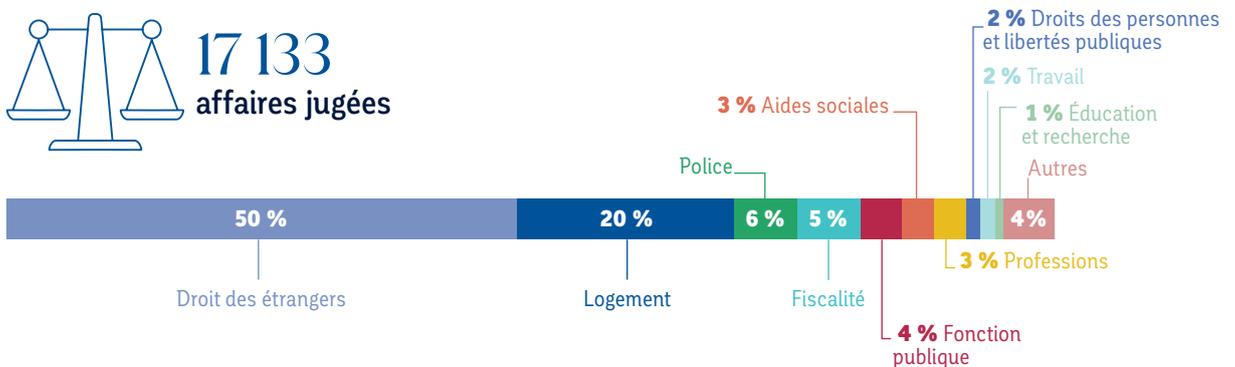
Durant cette année, le tribunal a également traité des affaires de haute technicité, notamment fiscales, telles que celles relatives à la détermination du pays d'imposition de revenus d'acteurs ou la soumission à la TVA de commissions perçues par des fonds d'investissements. La tenue des Jeux olympiques a notamment entraîné une augmentation du contentieux lié aux mesures sécuritaires prises à cette occasion. Il a aussi traité des affaires plus symboliques comme les obligations des communes en matière de laïcité. Le tribunal s'est particulièrement investi dans le développement de la médiation, qui sont des règlements alternatifs des litiges, en engageant 136 médiations (avec un taux de réussite de 44 %).

2024 a apporté son lot de nouveautés, avec notamment la pose de la première pierre des futurs locaux du tribunal. La juridiction a poursuivi son insertion dans son territoire tant par l'accueil en stage d'étudiantes et d'étudiants des universités alentours que par sa participation à une rencontre de juges européens en Pologne. L'engagement de tous ses membres pour un service public de la justice accessible et efficace demeure ainsi constant.

2024 en chiffres



17 133
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé.

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur.

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes de HLM, etc.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Professions : activités des professions réglementées (architectes, avocats, experts-comptables, notaires, professions de santé, etc.)

Travail : licenciements des travailleurs protégés, instances représentatives du personnel, plans de sauvegarde de l'emploi, etc.



3 994

affaires jugées en urgence (référés)

+125 % par rapport à 2023



8 mois et 25 jours

de délai moyen de jugement

-11 jours par rapport à 2023

73,3 %

des recours déposés par téléprocédure



26,5 %

des recours déposés par des citoyens, associations ou entreprises sans avocat via Télérecours Citoyens



79,9 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



136

médiations engagées

44 % de taux de réussite